Image not found or type unknown

Publicité aux boites aux lettres de particulier

Par **userc6518**, le **08/05/2010** à **13:56**

Bonjour,
nous sommes en création d'entreprises en montage de site internet pour des sextoys et nous aimerions savoir ce que nous pouvons et ne pouvons pas faire comme pub, je précise que notre nom est soft.

nous aimerions mettre soit des cartes de visite dans les boites aux lettres soit mettre de la publicité. ou peut être panneaux publicitaires

en fait on ne sait pas ce qu'on a le droit de faire et ne pas faire

merçi d'avance de nous éclairer

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés